

## **Plan de contingence en santé : les élus d’Abitibi-Ouest inquiets**

**La Sarre, mercredi le 22 septembre 2021** – Les élus de l’Abitibi-Ouest sont préoccupés et inquiets quant à la réduction des services de proximité offerts au niveau des soins de santé sur le territoire. Lors d’une rencontre tenue mardi soir avec la direction du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l’Abitibi-Témiscamingue, les élus ont fait connaître leurs inquiétudes et questionnements sur une situation jugée déplorable.

Dans un document du CISSS, on y apprend que le secteur de l’Abitibi-Ouest est le plus touché par ce plan de contingence. Sur le territoire, plus de 60 infirmiers(ères) sont requis. Parmi les changements imposés dans le plan de contingence, les lits disponibles pour les soins intensifs passent de 4 à 2 ; les lits disponibles en soins de courte durée passent de 30 à 15 ; tous les cas de pédiatrie sont réacheminés vers Rouyn-Noranda.

*«C’est sûr que nous sommes très déçus de cette annonce. Encore une fois, ce sont nos citoyens et notre personnel de la santé qui sont le plus affectés par ce plan de contingence. La durée de ces changements que l’on dit temporaire nous inquiète beaucoup. Pour nous, c’est important d’avoir un service hospitalier à 5 pôles et non 3. Nous ne voulons pas que notre hôpital devienne un gros CLSC. Nous avons eu la confirmation que ce n’est pas leur plan»,* affirme monsieur Jaclin Bégin, préfet de la MRC d’Abitibi-Ouest.

### **Un peu d’espoir**

Si l’on peut tirer du positif de cette rencontre, c’est que selon les dires de la direction du CISSS de l’Abitibi-Témiscamingue, l’Abitibi-Ouest serait le premier endroit où l’on souhaite rétablir les services.

*«J’apprécie la transparence de la direction du CISSS de nous donner l’heure juste même si ce n’est pas facile à entendre. Je pense que les élus et moi-même étions quand même soulagés d’apprendre que le CISSS souhaite rétablir les services le plus rapidement possible en Abitibi-Ouest, car c’est nous les plus durement affectés. De notre côté, nous allons sans aucun doute continuer d’effectuer une vigie très serrée de la situation»,* mentionne monsieur Bégin.

### **À PROPOS DE LA MRC D’ABITIBI-OUEST**

La MRC d’Abitibi-Ouest est composée de 21 municipalités et de deux territoires non organisés. Elle est bordée au nord par le 49<sup>e</sup> parallèle et à l’ouest par la frontière ontarienne. Les activités agroforestières sont prédominantes sur ce territoire à caractère rural, où résident 20 629 personnes. Les principaux mandats de la MRC sont ceux de l’aménagement et du développement de son territoire.